

La formule comodal est née d'un besoin d'offrir une formation magistrale pouvant être suivie à partir de la maison sur une **base occasionnelle ou pour un élève étant hors région.**

Mise en contexte et attentes du CFPN envers l'élève

- Les mêmes obligations s'appliquent aux élèves de la formation qui sont présents en classe que ceux qui sont à la maison.
- Tout au long de sa formation, l'élève doit :
 - Prendre la responsabilité de ses apprentissages ;
 - Faire preuve d'autonomie ;
 - Avoir son matériel en tout temps avec soi ;
 - Être responsable de faire fonctionner son matériel informatique s'il est à la maison.
- La totalité de la formation ainsi que la passation des épreuves pour les fins de la sanction doivent obligatoirement être faites au Québec. Cela s'applique pour les examens faits en classe ou de la maison.

Présence au centre

Nous privilégions toujours votre présence au centre. Nous croyons que la présence en classe est le meilleur endroit pour faire vos apprentissages, pour obtenir un support rapide, pour profiter du contact de ses pairs afin de faciliter les échanges et de socialiser.

- De façon **occasionnelle**, (deux jours consécutifs maximum) vous pouvez considérer travailler à partir de la maison lors de certaines situations telles que :
 - Présenter des symptômes d'une infection contagieuse afin de protéger ses collègues de classe ;
 - Problématique ou événement exceptionnel : exemple un bris mécanique avec son véhicule ;
 - Enfant malade ou garderie fermée temporairement ;
 - Autre situation médicale qui vous empêche à court terme de bénéficier d'un enseignement en présentiel

Vous avez **la responsabilité d'aviser** l'enseignant que vous ne serez pas présent au centre. Si vous travaillez à partir de la maison, vous devez avoir votre matériel de classe afin de toujours être fonctionnel.

Si vous avez à quitter le centre durant la journée, vous devez aviser l'enseignant. Le changement doit se faire sur la période du dîner et aucun retard de connexion ne sera toléré pour la période suivante.

Afin de favoriser votre réussite lors de la passation des examens, il est fortement recommandé d'être présent au centre. Si vous éprouvez des difficultés informatiques avec votre matériel personnel à la maison durant une épreuve de sanction, le temps perdu à corriger la situation ne pourra être repris.

Pour les élèves hors région

Bien que la formation puisse être suivie totalement à partir de votre résidence, nous vous inviterons à venir participer à quelques occasions à des activités pédagogiques en présence au centre de formation. Ces présences ne seront pas obligatoires. Si vous ne pouvez pas vous joindre au groupe, des activités compensatoires obligatoires seront prévues afin de compléter vos apprentissages.

Fonctionnement en classe

Pour tous nos élèves (maison et centre) nous aurons les mêmes exigences, c'est-à-dire :

- Être prêt à travailler, avec ses manuels et ses logiciels prêts à l'emploi, être connecté à Via et **fonctionnel à 8 h 10 et 12 h 10** ;
- La caméra doit être **ouverte en tout temps et cadrée sur vous et votre écran** et vous devez être prêt à répondre aux questions de l'enseignant lorsqu'il vous interpelle
- Dans le cas où vous ne lui répondez pas après 3 interventions de celui-ci, la mention « absent » sera inscrite au registre des présences pour la période ; et vous pourriez être convoqué par votre enseignant pour clarifier la situation ;
- Poser des questions et participer activement lors des activités de formation, et ce, même si vous êtes à la maison ;
- **Tout comportement ou attitude considérée inadéquate en classe est considérée inadéquate en ligne.**
Exemple : respecter un environnement conforme, ne pas vapoter ou fumer, politesse, absence d'utilisation de cellulaire ou autre média pendant les cours, environnement physique propice, etc.

Asp construction

Pour obtenir l'attestation (carte) de l'ASP construction pour le cours « Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction », vous devrez être **obligatoirement présent en classe** au centre de formation. S'il vous est impossible de vous présenter en classe, cette compétence sera aussi offert/offerte en ligne **sans possibilité d'obtenir l'attestation de l'ASP construction.** Cependant, la réussite de cette dernière, suivie en ligne, permet l'obtention du ***Diplôme d'études professionnelles en Dessin de bâtiment.***

Je _____ confirme avoir pris connaissance des conditions énumérées ci-dessus et je m'engage à les respecter.

Signature de l'élève : _____

Date _____